

## PROFESSIONNALISER L'INTERVENTION DES ASSISTANTS DE VIE À DOMICILE

### Mieux accompagner les personnes âgées et/ou en situation de handicap

#### CONTEXTE

Ce programme s'inscrit dans une démarche de valorisation et de montée en compétences des assistantes de vie à domicile, qu'elles soient diplômées ou non. Il vise à les accompagner dans l'adoption d'une posture adaptée et à renforcer la qualité de leur intervention auprès des personnes en perte d'autonomie.

#### OBJECTIF PROFESSIONNEL

Accompagner les professionnels de l'aide à domicile (ADVF, AES, auxiliaires de vie, AMP, ASG) dans le développement de leurs compétences émotionnelles, relationnelles et techniques, afin d'intervenir à domicile de façon éthique, efficace et bienveillante auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap, ainsi que de leurs aidants..

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

1. Comprendre les exigences de la posture professionnelle dans le cadre d'une intervention à domicile (codes vestimentaires, présentation...).
2. Identifier les caractéristiques du vieillissement et des différents types de handicap, ainsi que leurs impacts sur l'autonomie et le comportement.
3. Connaître les principales pathologies rencontrées à domicile (Parkinson, Alzheimer, troubles mentaux...) et leurs manifestations cliniques.
4. Intégrer les notions de respect de l'espace privé et de discrétion dans l'intervention à domicile.
5. Différencier empathie, sympathie et distance professionnelle pour établir une relation d'aide équilibrée et respectueuse.
6. Maîtriser l'utilisation de la grille ANESM et savoir repérer les signes de fragilité physique, psychologique ou sociale chez les bénéficiaires et leurs proches.
7. Acquérir des compétences de gestion budgétaire et nutritionnelle pour organiser les courses et la préparation ou adaptation des repas.
9. Découvrir et expérimenter des pratiques de gestion du stress et de bien-être (cohérence cardiaque, automassage, micro pauses ...) favorisant l'auto-régulation émotionnelle.
10. Découvrir les principes de la communication non violente pour les appliquer dans la gestion des conflits au domicile.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Formation dispensée en présentiel sur site dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur. Ressources documentaires mises à la disposition des bénéficiaires pendant la mise en œuvre de la formation (textes, bibliographie, cahier pratique...) et après celle-ci. Mise à disposition des diaporamas des interventions sur demande.

Un questionnaire de positionnement est proposé avant le démarrage de la formation afin d'adapter au mieux les contenus aux attentes et aux profils des participants.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Apports théoriques et pratiques. Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation. Mises en situations pratiques - Ateliers.

Méthodes interactives : affirmative, interrogative, applicative...

#### ÉVALUATION DES ACQUIS ET SANCTION DE LA FORMATION :

Évaluation de positionnement - Évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels au moyen de divers dispositifs écrits, oraux et pratiques (mises en situation) tout au long de la formation. Questionnaire de satisfaction et d'acquis de formation en fin de formation et à distance de la formation.

Attestation de réalisation de la formation

#### PUBLIC

Tout professionnel participant au maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap : Aide à domicile, ADVF, AES, AMP, ASG ...

#### PRÉREQUIS

Intervenir à domicile auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap

#### DURÉE

3 journées et demi soit 21 heures de formation au total.

La demi-journée sera programmée à distance des 2 premiers jours, un ou deux mois après pour favoriser l'appropriation des connaissances.

#### DATES

13 et 14 octobre et 10 novembre 2025

24 et 25 novembre et 15 décembre 2025

#### NOMBRE DE PLACES

Effectif de 5 personnes au minimum et de 15 au maximum

#### TARIFS

Inscription Individuelle : 470€ / stagiaire  
Inscription institutionnelle : 590 € / stagiaire  
Forfait groupe (jusqu'à 12 personnes) : 3200 € la session soit environ 266 € par personne à effectif plein

**Niveau d'accomplissement** : nombre de stagiaire accueillis en 2024 = 12

**Niveau de performance** : taux de satisfaction globale des stagiaires en 2024 : 94,5 %

#### INTERVENANTE

Françoise GADY

Psychologue clinicienne  
Infirmière Cadre de santé formateur  
Animant régulièrement des séances d'analyses de pratiques professionnelles et des formations dans le cadre du développement professionnel continu des auxiliaires de vie.

*N° SIRET : 502 600 984 000 38- APE 8690F N°*

*RPPS : 10009596668*

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75 331 737 33 auprès de  
la Préfète de Région Nouvelle-Aquitaine.*

*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*